

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2022 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON - - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Absents : Patrice MAILY

Secrétaire de séance : Valérie AUPECLE

Date de convocation : Lundi 17 octobre 2022

Date affichage : Lundi 17 octobre 2022

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 16 septembre 2022, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Encaissement chèque d'une habitante

Délibérations :

1/ Classement de parcelles dans le domaine public :

Le Maire propose de procéder au classement dans le domaine public de 2 parcelles à l'arrière de la mairie et de procéder à la mise à jour du tableau de voirie en rajoutant les parcelles AB 86 et AB 196.

Ce classement est nécessaire pour que les usagers puissent accéder au parking par le domaine public communal, ainsi que les propriétaires de l'ancienne agence postale pour accéder à leur propriété.

10 voix pour

2/ Tarif redevance assainissement au 1^{er} janvier 2023 :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la redevance d'assainissement collectif n'a pas été révisée depuis le 1er janvier 2021. Il invite le Conseil Municipal à étudier le tarif qui est actuellement de 0,850 euros par m3 et une somme forfaitaire annuelle de 27 euros.

Pour être éligible à des aides pour le financement de la réalisation du schéma directeur du système d'assainissement des eaux usées, un prix minimum du service public de l'assainissement est à respecter. Pour l'atteindre, il est proposé de fixer le tarif de la redevance d'assainissement à 0.950 euros par m3 à compter du 1er janvier 2023, ainsi que la somme forfaitaire annuelle à 30 euros à compter de cette même date.

9 voix pour - 1 abstention

3/ Encaissement d'un chèque pour don :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu un chèque d'une habitante de la commune de 250 euros. La personne demande que ce don soit affecté à la remise en état des vitraux de la Chapelle du Petit Bois.

Après échanges, la délibération est différée à un prochain conseil pour laisser le temps de rechercher si ce don doit être versé directement sur le compte de la commune ou bien affecté à une souscription au bénéfice de la chapelle.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-octobre :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Logement de la mairie :

Monsieur DEVERCHERE a proposé différents plans pour réhabiliter le logement. Ils sont présentés au conseil municipal. Ils seront transmis à tous les conseillers pour un retour au prochain conseil.

3/ Compte rendu des l'assemblée générale de la cantine et des parents d'élèves :

Didier ROUX a assisté à la réunion et présente les bilans.

La cantine scolaire sur l'année scolaire 2021 2022 a subi un déficit de 3 570 €, et elle dispose d'un solde financier de 9 943 €.

L'association des parents d'élèves dispose elle d'un solde financier de 8 143 €.

4/ Recensement de la population :

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février.

Catherine PERCHE, coordonnateur communal, a une formation pour la préparation du recensement le jeudi 10 novembre.

5/ Schéma directeur d'assainissement :

Monsieur le Maire a pu joindre l'organisme SECUNDO pour avoir des renseignements :

- soit SECUNDO peut faire l'étude directement
- soit SECUNDO peut accompagner (assistant Maître d'Ouvrage) un organisme qui fera l'étude.

6/ Assurances :

Monsieur le Maire et madame PERCHE ont rencontré deux compagnies d'assurance pour revoir les garanties et les tarifs. (véhicules, locaux, les agents, les élus...).

La compagnie retenue est Groupama.

Armand BRIGAUD, administrateur dans l'une des 2 compagnies, quitte la salle de réunion le temps de la prise de décision.

7/ Ecole : ordinateur :

Le PC Portable de la classe de Carole DANJOUX-CHEVALIER est en panne.

Deux devis sont proposés par ITD :

- 158 € TTC pour le remplacement du disque dur
- 783.34 € HT pour le remplacement du PC.

Le conseil municipal décide de faire le remplacement du disque dur.

8/ Cérémonie du 11 novembre :

Elle est programmée à 11h00 au monument aux morts.

Les 2 personnes qui se sont proposées pour assurer la fonction de portes drapeaux sont : Jean-Marc Dury et Didier Fénéon en cas d'impossibilité de Patrice Maily.

Les enfants seront invités et Louise le chauffeur de bus communal pourra venir les chercher à domicile et les ramener.

La gerbe sera financée par la commune. 3 brioches aux grattons et une aux pralines seront commandées.

9/ Fleurs de Toussaint :

Comme chaque année, 10 chrysanthèmes ont été commandés aux établissements Soleymieux pour 100 €, afin de fleurir le monument aux morts et différentes tombes au cimetière. Elles seront livrées le samedi 29 octobre.

10/ Décorations de fin d'année :

La date des décorations de fin d'année est fixée au samedi 03 décembre à 9h00.

Une nacelle avec chauffeur sera louée comme en 2020 et 2021 pour la pose et dépose des guirlandes.

La commande de sapins comprendra la même commande que l'an dernier et Didier FENEON s'est à nouveau proposé pour aller les chercher.

11/ Bulletin municipal 2022 :

Les courriers seront envoyés aux différentes associations de la commune pour un retour des articles avant la mi-décembre 2022.

Un devis sera demandé à Neuville Impressions.

12/ Demande d'un commerçant ambulancier :

Monsieur le Maire a reçu le 30 septembre dernier Monsieur DANJOUX, boucher sur la commune de Poisson. Il sera présent tous les vendredis soirs avec son camion ambulancier vers la mairie.

13/ Demande d'un numéro d'habitation :

Des habitants de Lugny les Charolles en limite de propriété à Saint Julien de Civry au Bois de Laye demandent à avoir un numéro d'habitation au niveau de leur jardin pour faciliter la distribution de leur courrier. Le panneau sera à leur charge.

Le conseil municipal donne son accord.

14/ Réflexion sur la mémoire de Saint Julien :

Le Maire explique qu'un groupe de personnes de Saint Julien veut continuer de travailler sur la mémoire de la commune. La salle de conseil peut être mise à disposition.

L'idée sera soumise au repas du CCAS du 23 octobre.

15/ Compte rendu de la réunion du Comité Syndical Intercommunal des Eaux du Brionnais :

Armand et Jean-Marc se sont rendus à la réunion le mardi 18 octobre à Marcigny. Ils font un point complet.

16/ Zone Blanche :

Didier ROUX explique que Madame Josiane CORNELOUP, députée, a alerté le Directeur d'Orange des relations avec les collectivités locales de Saône et Loire suite au courrier de la municipalité du mois de mai.

La Préfecture a demandé le 6 octobre à la commune de fournir rapidement un tableau avec 3 à 5 positions pas ou peu couvertes par le réseau mobile. La commune pourra ainsi être proposée au niveau national pour une étude en 2023 par des opérateurs désignés.

17/ Bar restaurant : chauffage :

Un devis a été fourni par l'entreprise CLAUZEL pour l'installation d'un 3^{ème} bloc climatisation-chauffage dans la salle du fond de restauration. Le conseil donne son accord.

18/ Réunion Petite Enfance :

Didier ROUX a assisté à une réunion à la communauté de communes pour la gestion des crèches et micro crèches.

Il présente un tableau des accueils réguliers et occasionnels pour la crèche de Charolles et les 3 micros crèches (Palinges, SAINT Bonnet de Joux et Saint Julien de Civry).

Questions diverses :

1/ Merci ADMR Charolles :

Bernadette BUISSON, présidente, remercie la commune pour le versement de la subvention 2022 (200 €)

2/ Tarot :

La salle de conseil sera prêtée tous les 1ers vendredis du mois aux joueurs de tarot jusqu'en avril 2023.

3/ SMAAA (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et ses Affluents) :

Un courrier a été envoyé à la commune le 30 septembre dernier pour la préparation du contrat territorial du bassin versant de l'Arconce 2023-2029. Notamment pour la création « d'espace de fraîcheur » avec la plantation d'arbustes sur un espace naturel. Si la commune a connaissance d'espace naturel à aménager, elle peut prendre contact avec Edith BORDAGE.

4/ Panneau Pont de Pierre :

Didier ROUX donne connaissance des textes en vigueur sur la responsabilité du maire pour la baignade sur le territoire communal. Le conseil donne son accord sur la maquette proposée par Valérie PILLOUX.

5/ Scouts d'Europe :

Didier ROUX rappelle qu'un groupe de 180 scouts campera sur le terrain de foot la nuit du 29 octobre au 30 octobre. Les toilettes sous le préau seront mises à leur disposition.

6/ Van 71

Joëlle SAMPAIX fait le point sur le dispositif avec une bonne participation sur la commune.

7/ Bibliothèque

Demande de la bibliothèque départementale pour qu'une formation ait lieu à la bibliothèque de St Julien en Janvier

8/ Conseil d'école

Demande des maitresses pour utiliser la salle paroissiale pour le spectacle de Noel
Remarque de l'inspectrice sur le portail d'entrée de l'école qui ne ferme pas.

La séance ordinaire du vendredi 21 octobre 2022 est levée à 23h45.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
vendredi 25 novembre à 20h30 et jeudi 15 décembre à 20h30

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX